

C'EST BIENTÔT



**Voeux du Maire  
Samedi 10 janvier 2026**

Plus d'infos en page 2

## ENVIRONNEMENT



## MAIRIE



## ASSOCIATIONS



### Réunion frêlons

Réunion d'informations le **15 janvier à 19 h**

› [Plus d'infos en pages 9](#)

### Arbre des naissances

**Samedi 7 février à 11 h**, à la salle d'animation de la Marque Page

› [Plus d'infos en page 3](#)

### Carnaval avec l'ALSH

**Vendredi 20 février à 15 h 30** à la salle des fêtes

› [Plus d'infos en page 9](#)

## Voeux du maire



La traditionnelle cérémonie des voeux du maire aura lieu le **samedi 10 janvier 2026**.

Elle se déroulera **à partir de 18 h à la salle des fêtes**.

Tous les Ennevelinois sont cordialement conviés pour cet échange de voeux de bonne année.

Cela sera l'occasion de retrouver une dernière fois vos élus du mandat 2020-2026 en cérémonie officielle.

## Nettoyage des caniveaux

La balayeuse passera dans le village **le jeudi 8 janvier**.

A ce titre, nous vous demandons, pour permettre un nettoyage des fils d'eau, de ne pas stationner votre véhicule sur la chaussée ou à cheval sur le trottoir.

Cet entretien favorise et améliore le ruissellement efficace des eaux pluviales vers les réseaux lors de précipitations importantes.

Nous comptons donc sur la contribution de chacun pour la propreté du village. Nous rappelons qu'il est réglementairement de la responsabilité des riverains d'entretenir les fils d'eau et trottoirs.



## Inscriptions à l'école Daniel Devendeville

Votre enfant aura 3 ans avant le 31 décembre 2026 ? Vous emménagez prochainement sur Ennevelin et devez changer votre enfant d'école ? Vous résidez, travaillez ou avez un système de garde sur Ennevelin ?

Voici toutes les modalités d'inscription à l'école Daniel Devendeville.

**Si en cours d'année scolaire vous déménagez** : vous pouvez prendre rendez-vous directement avec Madame BODERÉ, directrice de l'école (03.20.41.53.26), qui procédera à l'inscription sur présentation du certificat de radiation.

**Pour inscrire votre enfant pour la rentrée de septembre 2026 :**

- si cette inscription fait suite à un déménagement et que votre enfant était déjà inscrit dans une école du Nord, vous pouvez prendre rendez-vous directement avec Madame BODERÉ, directrice de l'école (03.20.41.53.26)
- si votre enfant aura 3 ans avant le 31 décembre 2026 et qu'il va faire sa première rentrée, ou si cette inscription fait suite à un déménagement et que votre enfant était inscrit dans un autre département ou dans une école privée, l'inscription se fera en mairie auprès de Monsieur Xavier Girard, **les samedis 7 février et 7 mars**.

Vous pouvez choisir le créneau que vous souhaitez en complétant le formulaire que vous trouverez à la page suivante :

<https://ville-ennevelin.fr/formulaire-dinscription-lecole-en-septembre-2026>

Attention, prévoyez environ une heure : l'inscription administrative en mairie sera suivie d'une visite de l'école puis de l'inscription scolaire avec la directrice de l'école.

Vous pourrez venir avec votre enfant pour qu'il puisse découvrir sa future école.

**Merci de vous munir des justificatifs suivants :**

- Livret de famille ou copie d'extrait d'acte de naissance de l'enfant
- Justificatif de domicile
- Document attestant des vaccinations obligatoires : antidiptérique, antitétanique et antipoliomyélitique.

Pour les enfants déjà scolarisés et venant d'une autre école, se munir en plus :

- du certificat de radiation
- du livret scolaire de l'enfant.

**Pour les enfants n'ayant pas 3 ans avant le 31 décembre 2026**, ceux-ci ne sont pas soumis à l'obligation scolaire pour l'année scolaire 2026/2027. Au regard des effectifs, l'ouverture de places éventuelles sera décidée à l'issue des inscriptions fin juin. L'ordre de priorité, s'il y a des ouvertures aux tout-petits, se fera par ordre de date de naissance.



## Recensement militaire 1<sup>er</sup> trimestre



Les jeunes nés entre le 1er janvier et le 31 mars 2010 sont priés de se présenter en mairie dès le jour de leur anniversaire, munis du livret de famille des parents, pour se faire recenser.

Ce recensement militaire est obligatoire pour les filles et les garçons de 16 ans. Il permettra une inscription d'office sur les listes électorales, l'inscription aux concours ou examens (BEP, CAP ou BAC) ou également s'inscrire à la conduite accompagnée et au permis de conduire.

Ils seront ensuite convoqués entre leur 17<sup>è</sup> et 18<sup>è</sup> anniversaire pour faire la Journée de Défense et de Citoyenneté (JDC).

## Arbre des naissances



Une nouvelle édition de l'arbre des naissances aura lieu le **samedi 7 février 2026 à 11 h à la salle d'animation de la Marque Page**.

Nous souhaitons mettre à l'honneur les enfants nés entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2025 au cours d'une manifestation entre les nouveaux-nés, leurs parents et les élus.

Ce rendez-vous permet à tous d'échanger, de se découvrir ou de se rencontrer.

A cette occasion, la municipalité plantera un arbre symbole des enfants nés en 2025.

Les parents concernés reçoivent une invitation nominative avec coupon-réponse. Si toutefois une famille était oubliée ou nouvellement arrivée sur la commune, qu'elle se manifeste en mairie.

## Elections municipales : 15 et 22 mars 2026

### Inscriptions sur les listes électorales

Vous avez emmenagé sur la commune et vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales, inscrivez-vous :

- \* en ligne sur [service-public.gouv.fr](https://service-public.gouv.fr) avant le 4 février 2026
- \* en mairie avant le 6 février 2026.

Pour vous inscrire, vous aurez besoin d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

### Inscriptions des ressortissants européens

Si vous êtes un citoyen européen et que vous résidez en France, vous pouvez voter en France lors des élections municipales.

Pour cela, vous devez demander à être inscrit sur les listes électorales françaises en faisant votre demande en ligne ou en vous présentant en mairie.

Il faut avoir 18 ans et avoir la nationalité de l'un des 27 pays membres de l'Union Européenne. La preuve de l'identité, ainsi que celle de la nationalité, est apportée par la production d'un document d'identité en cours de validité. A ce titre, la carte de séjour peut être produite. Un justificatif de domicile vous sera également demandé.

### Inscriptions d'office des jeunes de 18 ans

Si vous êtes français et que vous avez fait votre recensement citoyen à 16 ans, vous êtes inscrit automatiquement sur la liste électorale à l'âge de 18 ans, via l'Insee qui se base sur les informations que vous avez données lors de votre recensement citoyen. En conséquence, vous êtes inscrit sur la liste électorale de la commune où vous vous êtes fait recenser.

Cependant, il est préférable de vérifier votre situation électorale sur le site [service-public.gouv.fr](https://service-public.gouv.fr) avant le 6 février 2026.

### Procurations

Vous êtes absent à l'occasion de ce scrutin ? Vous pouvez donner procuration.

Pour ce faire, rendez-vous soit en gendarmerie, soit en ligne sur le site [maprocuration.gouv.fr](https://maprocuration.gouv.fr).

La procuration en ligne peut désormais être entièrement dématérialisée avec France Identité. En effet, si vous possédez la nouvelle carte d'identité (format carte de crédit) et que vous avez fait certifier votre identité via l'application France Identité, vous n'avez plus à vous rendre en gendarmerie avec le numéro de procuration pour vérifier l'identité.

Pour rappel, chaque électeur ne peut recevoir qu'une procuration. La personne à qui vous donnez procuration ne doit pas forcément être inscrite sur la liste électorale de la commune mais doit être électeur ou électrice et elle devra venir voter en vos lieux et place dans votre bureau de vote. Il est important pour établir la procuration de vous munir de son numéro national d'électeur.



## Monsieur Dupont mis à l'honneur

Le 18 novembre dernier, la réunion annuelle de territoire du SIDEN SIAN et de sa régie Noréade s'est déroulée à la salle des fêtes d'Ennevelin.

Cette réunion était à destination de toutes les communes de l'arrondissement de Lille qui ont transféré une des compétences au SIDEN SIAN (Alimentation en eau potable, assainissement collectif, assainissement non collectif, gestion des eaux pluviales urbaines et défense extérieure contre l'incendie). Notre commune d'Ennevelin a transféré les cinq compétences au SIDEN SIAN soit directement, soit par l'intermédiaire de la Pévèle Carembault.

Outre le bilan administratif et financier de l'année, plusieurs sujets majeurs sur la gestion de l'eau et l'assainissement ont été exposés :

- un bilan sur l'état de la ressource en eau tant au niveau de la quantité que de la qualité et des exigences de conformité tant au niveau de la santé publique que de l'environnement.
- la gestion des eaux pluviales
- les futurs projets et investissements à court, moyen et long terme pour améliorer la gestion et la distribution de l'eau ou pour l'installation de l'assainissement collectif dans certaines zones non desservies.

La réunion s'est achevée par la traditionnelle cérémonie de remise des médailles d'honneur pour les maires, membres du comité syndical qui ont siégé pendant plusieurs mandats.

Le président Paul Raoult a ainsi distingué à l'échelon Argent notre maire, Michel Dupont, pour son engagement en qualité d'élu local au bon fonctionnement du syndicat pour deux mandats.



## Point sur l'avancement du projet d'aménagement de l'ilot des roses

Ce projet d'urbanisation et de rénovation urbaine sur Ennevelin est à l'étude depuis 20 ans et a évolué dans le cadre des modifications et révisions de notre PLU communal et de l'étude cadre de vie.

Il concerne l'urbanisation de 1,1 hectare au centre bourg et prévoit la réalisation de 31 logements. Son portage est assuré par l'Etablissement Public Foncier (EPF), avec lequel nous avons signé une convention opérationnelle le 17 septembre 2021. Il a pour mission d'acquérir le foncier nécessaire à l'opération de nous accompagner dans toutes les démarches administratives et juridiques et de céder les terrains au prix coûtant des charges assurées à l'aménageur que la commune choisira.

Ce dossier d'aménagement a été soumis à une enquête préalable à l'utilité publique, à l'initiative de Monsieur le Préfet sur demande conjointe de l'EPF et de la municipalité d'Ennevelin, qui s'est déroulée du 15 mai au 14 juin 2025.

Les conclusions défavorables du commissaire enquêteur reprises dans son rapport du 13 juillet 2025 ont conduit le conseil municipal d'Ennevelin à délibérer le 7 octobre 2025 pour confirmer le maintien de la demande de déclaration d'utilité publique pour le projet d'aménagement de l'ilot des roses.

Monsieur le Préfet et par délégation, Monsieur Pierre Molager, le secrétaire général de la Préfecture, a signé, par arrêté du 25 novembre 2025, la validation de la déclaration d'utilité publique (cet arrêté est affiché depuis sa publication en mairie et reprend l'ensemble des considérants et arguments qui ont conduit à cette décision favorable de l'Etat).

Cette décision permettra de poursuivre l'aménagement cohérent du centre bourg dans le respect de l'intérêt général et de répondre aux besoins de la diversification de logements et d'élargissement du parcours résidentiel local notamment en direction des personnes âgées de notre commune dont les revenus sont supérieurs aux propositions des bailleurs sociaux.

Cette décision nous permet de poursuivre, comme nous l'avions déjà indiqué dans une précédente information municipale, le dossier d'aménagement avec l'enquête parcellaire et l'acquisition foncière de tout le périmètre du projet par l'EPF.

Parallèlement, la municipalité conduira, avec l'appui d'un assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) à recruter pour début 2026, le lancement de la concession d'aménagement afin de sélectionner le porteur de projet et définir le détail de sa mise en œuvre.

## Mise en sens unique

Monsieur le maire a pris un arrêté permanent instaurant un sens unique Allée de la Forge et rue des Prés de Gorgueil mettant en place le sens unique de circulation de la manière suivante :

- Allée de la Forge, dans le sens carrefour avec la rue Jean Jaurès vers la rue des Prés de Gorgueil
- Rue des Prés de Gorgueil, sur sa portion entre l'allée de la Forge et la rue Jean Jaurès, dans le sens allée de la Forge vers la rue Jean Jaurès.
- La portion de la rue des Prés de Gorgueil située entre le carrefour avec l'allée de la Forge et l'intersection avec la rue de la Reine reste quant à elle à double sens de circulation

Les panneaux relatifs à la mise en place de cette nouvelle réglementation ont été installés. Ces dispositions permettront de sécuriser les déplacements doux et notamment piétons.



# Etiquette à coller sur votre boîte aux lettres



Pour limiter la consommation de papier dans une démarche durable et économique, nous allons éditer prochainement une étiquette qui sera à coller sur votre boîte à lettres pour indiquer que vous souhaitez continuer à recevoir l'ennevelin'info et le bulletin annuel sous format papier .

Si l'étiquette n'est pas sur la boîte à lettres, cela signifiera que vous préférez les consulter sur le site internet de la mairie.

Cela permettra aux élus d'identifier les domiciles où il faut ou non déposer les informations communales.

Nous rappelons que toutes les éditions des bulletins mensuels et annuels sont disponibles en ligne sur le site <https://ville-ennevelin.fr/les-informations-municipales>

## PEVELE CAREMBAULT

### Ouverture du nouveau cinéma

Le nouveau cinéma a été inauguré le mardi 16 Décembre après une année de travaux.

Ce nouveau complexe situé rue du Maresquel à Templeuve en Pévèle a ouvert ses portes aux spectateurs le 17 Décembre avec des projections pour tous.

Trois salles, 1 200 m<sup>2</sup> de bâtiments, 458 fauteuils, cet ensemble a été réalisé avec le soutien financier de Pévèle Carembault à hauteur de 700 000 €.

Le Ciné'pass vous permet d'avoir un tarif préférentiel pour accéder au Ciné Pévèle.

Il est destiné exclusivement aux habitants du territoire de Pévèle Carembault. Le tarif est de 5,50 € la séance jusqu'au 31 décembre 2025. Il passera à 6,50 € à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

A compter de cette date, une nouvelle carte entre en vigueur (néanmoins l'ancienne carte reste valable jusqu'au 1er mars). C'est le moment de la faire ou la refaire. Pour l'obtenir, adressez-vous à l'accueil de la mairie, muni d'un justificatif de domicile et d'une photo. La carte vous sera remise immédiatement et utilisable le jour-même.

### Inscription ALSH de Février

Les inscriptions sur mypérischool pour les vacances d'hiver du 16 au 20 février pour Ennevelin auront lieu le **lundi 19 janvier à 19 h**.

Le recrutement des animateurs sur team'animz se fera du samedi 27 décembre au mercredi 14 janvier.



Ce pass est nominatif. Il faut donc le demander pour chaque membre de la famille excepté les enfants de moins de 12 ans qui bénéficient déjà d'un tarif préférentiel.

Une bonne idée pour occuper les enfants pendant les vacances !



### Aide au BAFA

Depuis le vendredi 19 décembre, Pévèle Carembault relance son aide financière pour s'inscrire à la formation Bafa, stage de base.

L'aide peut être sollicitée par les habitants du territoire, âgés de 16 ans et plus, sans condition de revenus. Pour la demander, inscrivez-vous dans un organisme de formation, puis remplissez le formulaire disponible sur [demarches.pevelecarembault.fr](http://demarches.pevelecarembault.fr).

Son montant est de 170 €, versés directement à l'organisme de formation et déduits des frais d'inscription. En 2026, 120 aides seront accordées.

Le candidat peut s'inscrire même s'il n'a que 15 ans, pourvu qu'il ait atteint ses 16 ans lors de son premier stage de formation Bafa base durant l'année 2026 et dans la limite des crédits alloués.

# PORTRAITS

## Merci Anne

Anne Seillé, notre infirmière libérale locale, a décidé de prendre sa retraite à la fin de l'année 2025.

Son implication sur notre commune, à la fois dans son activité professionnelle que dans ses fonctions électives, méritait bien un hommage qu'en tant que maire de la commune j'ai grand plaisir à lui rendre.

Anne est née le 3 décembre 1964 et a passé toute sa jeunesse dans la ferme familiale de la famille Moreaux rue Verte à Ennevelin.

A l'issue de ses études d'infirmière à la Catho à Lille, elle obtient son diplôme à 20 ans et exerce pendant quelques mois dans le milieu hospitalier à Auray en Bretagne puis à Roubaix.

En 1985, Madame Perichon, la seule infirmière du village, prend sa retraite et le maire de l'époque, Daniel Devendeville, lui propose de prendre la relève, ce qu'elle accepte et s'installe comme infirmière libérale. Elle exercera son métier sur les communes de Templeuve et d'Ennevelin, en association avec plusieurs autres infirmières pendant 30 ans, en recentrant son activité sur sa seule commune natale avec Delphine son associée depuis 7 ans.

Anne est mariée à Frédéric depuis près de 40 ans. Ils ont trois enfants et 4 petits enfants.

En 2015, une nouvelle opportunité s'offre à Anne et à Quentin Bradier, jeune médecin généraliste nouvellement installé sur la commune, de créer une maison médicale. La Maison Médicale d'Eglantine ouvrira en 2017 offrant à nos habitants des services de

soins pluridisciplinaires très larges pour le village, conforté depuis avec la MSP associant le cabinet de kiné K3S et la pharmacie. Merci à tous ces praticiens de leur implication et des services qu'ils apportent à l'ensemble de leur patientèle.

Avec le Dr Bradier, ils ont contribué à l'installation du centre de vaccinations de Pont à Marcq qui a permis à de nombreux habitants du secteur de pouvoir bénéficier de la vaccination contre le Covid dans des délais rapides.

Au-delà de sa vie professionnelle et familiale, Anne Seillé s'est impliquée dans la vie locale et après deux mandats de conseillère, elle a été élue au poste d'adjointe en 2020 avec la délégation communication et cadre de vie.

Son métier et sa fonction ont permis au conseil municipal et au maire d'avoir une connaissance rapide et directe de la perception qu'avaient les habitants des actions et services mis en place par la municipalité et aussi de nous faire remonter les problèmes et informations dont elle avait connaissance lors de ses tournées de visite.

Une vie professionnelle bien remplie au service des autres qui se terminera fin 2025 et une fonction élective impliquée jusqu'au prochain renouvellement du conseil municipal.

Merci Anne pour tout, excellente retraite, prends soin de toi et au plaisir de se recroiser dans notre beau village d'Ennevelin.

Michel Dupont



# MARQUE PAGE

## Les ateliers des mercredis

Leïla vous donne rendez-vous pour :

### Baby contes

Mercredi 7 janvier à 10 h 30



prochaine date le mercredi 4 février

### Les ateliers de Leï

Mercredi 14 janvier à 10 h



prochaine date le mercredi 11 février

crêpes party

### L'heure du conte

Mercredi 21 janvier à 16 h 30



## Animations seniors

### Motus

Monique et l'équipe de la médiathèque vous donnent rendez-vous les **lundis 19 janvier et 16 février à 14 h** pour les prochaines animations MOTUS.

Venez faire chauffer vos méninges dans la bonne humeur !



## Comité de lecture

Nouveautés, coups de cœur, pépites ...

Rejoignez notre équipe de fidèles lecteurs **le samedi 17 janvier à 10h**.

Bonne humeur au rendez-vous !



## Atelier cuisine



En partenariat avec l'Association  
Pévèle Zéro Déchet et Développement Durable

## Horaires vacances d'Hiver



# ENVIRONNEMENT

## Frelons asiatiques

### Prévention : le frelon asiatique - réunion publique d'information

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur notre territoire et représente aujourd'hui un enjeu important pour la biodiversité, la sécurité des habitants et l'activité apicole.

Comme évoqué dans notre dernier bulletin municipal et afin d'informer la population et de coordonner les actions de prévention, la municipalité organise une réunion d'information publique.

Lors de cette réunion, présentée par Bertrand Bigo, responsable du rucher communautaire dans l'espace des Rotours, il sera évoqué :

- les méthodes pour repérer les nids,
- les bons réflexes à adopter,
- les techniques de lutte et le rôle de chacun d'entre nous contre ce nuisible.

**Cette réunion publique d'information aura le lieu le 15 janvier 2026 à 19 h, salle d'animation de la Marque page.**

Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues. La municipalité compte sur la participation de chacun pour renforcer la vigilance collective et protéger notre environnement.



## Collecte de sapins

La municipalité d'Ennevelin vous propose cette année d'offrir une seconde vie à votre sapin de Noël. Vous pourrez ainsi le déposer dans un des points de collecte mis en place dans notre commune.

Ces sapins seront ensuite broyés et utilisés pour protéger les plantations dans les espaces verts réduisant ainsi l'apparition d'herbes libres, limitant l'évaporation de l'eau et favorisant le développement de micro-organismes souterrains qui améliorent la vie du sol.

### Collecte du 3 au 10 Janvier 2026 dans les lieux suivants :

#### Dans les hameaux :

- Pont Thibault : point d'apport volontaire de verre
- Maresquel : Aire de retournement.
- Verte rue : point d'apport volontaire de verre près du chemin du ball trap

#### Centre bourg :

- point d'apport volontaire de verre du parking de l'église
- Carrefour Jules Ferry / jean Jaurès (dans l'espace vert)
- Parking du city stade rue de la Reine
- espace vert face au cimetière

# ASSOCIATIONS

## Comité des fêtes – carnaval



Vendredi 20 février, venez assister à ce moment festif et coloré.

Le défilé partira à 15 h 30 de la salle des fêtes et circulera dans le centre du village.

## Création d'une chorale

Après une très bonne expérience l'an dernier avec Max Novik, nous avons décidé de créer une chorale à Ennevelin.

Son nom ? Le Chœur d'Ennevelin

Notre but : la joie de chanter ensemble en mêlant travail et bonne humeur. Un spectacle est en cours d'écriture

Si cela vous tente, venez nous rencontrer les mercredis à 18h30 à partir du 7 janvier dans la salle d'animation de la médiathèque. Notre adresse mail : [choeur.ennevelin@gmail.com](mailto:choeur.ennevelin@gmail.com)



## RETOUR EN IMAGES



Spectacle de marionnettes par le théâtre Mariska le 6 décembre



Atelier de création de la lettre au Père Noël le 6 décembre



Arbre de Noël du 12 décembre - GS



Arbre de Noël du 12 décembre - CM2

## JANVIER

- ▶ **Mercredi 7**  
::: Baby conte  
10 h 30 à la Marque Page
- ▶ **Jeudi 8**  
::: Nettoyage des caniveaux  
passage de la balayeuse dans le village
- ▶ **Samedi 10**  
::: Assemblée générale UNC AFN  
11 h à l'atelier de la Marque Page
- ▶ **Samedi 10**  
::: Voeux du maire  
18 h à la salle des fêtes
- ▶ **Mercredi 14**  
::: Les ateliers de Leï  
10 h à la Marque Page
- ▶ **Jeudi 15**  
::: réunion d'information Frélons  
19 h salle d'animation de la Marque Page
- ▶ **Dimanche 18**  
::: Assemblée générale pêche  
9 h à la salle des fêtes

## FÉVRIER

- ▶ **Lundi 19**  
::: Atelier seniors Motus  
14 h à la Marque Page
- ▶ **Mercredi 21**  
::: Inscription ALSH février  
19 h sur Mypérischool
- ▶ **Samedi 24**  
::: Atelier cuisine  
9 h 30 à la Marque Page
- ▶ **Mercredi 4**  
::: Baby conte  
10 h 30 à la Marque Page
- ▶ **Samedi 7**  
::: inscription à l'école  
plus d'infos page 2
- ▶ **Samedi 7**  
::: Arbre des naissances  
11 h salle d'animation de la Marque Page
- ▶ **Mercredi 11**  
::: Les ateliers de Leï  
10 h à la Marque Page
- ▶ **Lundi 16**  
::: Atelier seniors Motus  
14 h à la Marque Page
- ▶ **Vendredi 20**  
::: Carnaval de l'ALSH  
15 h 30 à la salle des fêtes

## Ennevel'info



Mairie d'Ennevelin - Place Jean Moulin 59710 ENNEVELIN

Tél. 03.20.41.53.20 - Fax : 03 20 41 53 21 - mairie@ville-ennevelin.fr - www.ville-ennevelin.fr

Ouvert lundi-mardi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 - Le jeudi de 8h à 12h et de 14h30 à 17h30

Mercredi et vendredi de 8h à 12h - Le samedi de 9h à 12h

Uniquement le matin du lundi au vendredi durant les vacances scolaires.

crédits photos : mairie d'Ennevelin